

Place des ascendants dans les cérémonies**I Eléments généraux de contexte :**

L'ONACVG intervient à plusieurs niveaux lors des commémorations. Son champ d'action évolue selon qu'il s'agit de cérémonies nationales ou locales. De manière générale, l'Office est chargé de mobiliser le monde combattant mais aussi les familles de ceux dont la mémoire est mise en avant, pour les conflits anciens comme pour les plus contemporains.

I.1 : l'ONACVG et les cérémonies départementales : une double tutelle, préfectorale et MINARM.

Lors de la déclinaison territoriale des JNC, le directeur départemental de l'Office est chargé par le Préfet de faire des propositions de contenu des cérémonies, de veiller au respect du protocole (en lien avec les DMD) et d'assurer une bonne communication en direction du monde combattant. Les familles des militaires, en particulier des MPF, sont de mieux en mieux connues par les services de l'Office (ressortissants de l'Office) et peuvent donc être associées à ces temps commémoratifs.

I.2 : l'inauguration du Monument aux MPF en OPEX, 10^{ème} HLMN : établir une liste des familles (ascendants et descendants), l'actualiser, l'utiliser

a- Etablir une liste.

Lors de la cérémonie d'inauguration du Mémorial MPF en OPEX, le 11 novembre 2019, l'ONACVG a été chargé d'établir une liste des familles des MPF en OPEX dont les noms figurent sur le monument. L'établissement de cette liste qui a été conduit dans un contexte extrêmement complexe a mobilisé l'ensemble du réseau de l'ONACVG et de nombreux acteurs du MINARM.

En l'espace d'un mois, une ligne d'appel a été ouverte pour les familles de MPF, et les Services départementaux ont mené des enquêtes de terrain pour retrouver les descendants (connus car Pupilles) mais aussi les ascendants. Pour mener à bien cette tâche ils ont croisé les éléments transmis par les Armées (lorsqu'il y en avait), les éléments transmis par le service de la Rochelle (pour identifier un POC familial), en s'appuyant sur le milieu associatif de terrain et parfois les solidarités entre militaires en passant par les unités.

b- Actualiser la liste et proposer aux familles des temps de recueillement.

Désormais, l'Office est en charge de l'entretien et de la valorisation de ce HLMN. Dès lors qu'une nouvelle famille est identifiée (nouveau MPF ou oubli de la précédente liste), elle est invitée à Paris (accompagnée financièrement par l'Office : crédits de solidarité) pour bénéficier d'un temps de recueillement et d'intimité au monument.

Lors de leur venue, il leur est proposé de visiter d'autres HLMN ce qui peut leur permettre d'inscrire leurs histoires personnelles tragiques dans un récit mémoriel national.

II Chiffres et axes de travail :

-Chiffres :

- 321 MPF : l'Office dispose de contacts familiaux pour 321 MPF.
- 831 contacts : l'Office dispose de 831 contacts familiaux encore en vie.
- 272 ascendants parmi les 831 contacts : ce chiffre s'explique notamment par l'âge des ascendants et le fait que rares sont ceux qui sont effectivement des ressortissants.

-La liste, un travail en cours : la liste est donc un objet en constante évolution qui comprend aujourd'hui des données brutes à affiner (doublons, actualisation régulière etc.). Un travail d'homogénéisation et de déclaration du statut de cette liste doit désormais être réalisé. Ce travail pourrait être conduit collectivement par : ONACVG, Armées et DAJ.

-Mutualisation des informations : un processus d'alimentation de cette liste devrait être mis en place entre les différents acteurs (EMA, Cellules d'aides, ONACVG et les Armées) afin de ne pas oublier des membres des familles et identifier certaines dont la trace a été perdue (avant les 90's).

-Entre deuil et commémoration, quelle place pour les familles ? Les accueils qui sont mis en place pour les familles des MPF au MOPEX, nous apportent beaucoup d'éléments sur leurs attentes et leurs besoins. Un RETEX pourrait être réalisé en vue du 11 novembre 2020, qui serait utile tant à Paris que pour les territoires afin de bien conseiller les préfets.